

## **Aitala, Rosario Salvatore (Italie)**

[Original : anglais]

### **Note verbale**

L'Ambassade d'Italie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome et a l'honneur de soumettre une candidature dans le cadre de l'élection de six juges de la Cour pénale internationale qui doit avoir lieu à la seizième session de l'Assemblée, à New York, du 1<sup>er</sup> au 14 décembre 2017.

Le Gouvernement de la République italienne présente la candidature de Monsieur Rosario Salvatore Aitala, juge et actuel conseiller principal auprès du Sénat de la République italienne pour les affaires internationales, au poste de juge de la Cour pénale internationale au titre de la liste A pour les années 2018 à 2027. L'Italie estime que Monsieur Aitala présente toutes les qualités requises au paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome.

Conformément à la procédure précisée dans la Résolution ICC-ASP/3/Res.6, ainsi qu'à la note verbale ICC-ASP/16/SP/07 du 7 mars 2017, l'Ambassade d'Italie a l'honneur de soumettre cette candidature et joint le curriculum vitae de Monsieur Aitala ainsi que l'exposé de ses qualifications par le Gouvernement italien, aux termes du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et du paragraphe 6 de la Résolution de l'Assemblée des États Parties sur les modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6).

---